



Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Région PACA
(DES JEPS Région PACA)

Titre : Envie d'Agir - Le Fonds d'Initiatives Jeunes en Vaucluse

Document de validation de l'UC1-UC2
Note à la décision (NAD)

Présenté par : Lefebvre Erica

DESJEPS Promotion 10

Session : Mars 2019

Lieu de la formation :
COLLEGE COOPERATIF P.A.M.
Europôle Méditerranéen de l'Arbois, Bât Gérard Mégie, Avenue Louis Philibert,
BP 50 099, 13793 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. (33) 4 42 17 03 00 - Courriel : collcoop@collcoop.org - www.collcoop.org

« Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le centre de formation, ni le directeur de mémoire »

2

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui m'ont soutenue et accompagnée tout au long de ma formation :

Je remercie la Ligue de l'enseignement de m'avoir donné "carte blanche" dans la réalisation de cette étude et d'avoir toujours soutenu mes propositions. L'équipe permanente a su se rendre disponible lors de temps forts et investit lorsque cela a été nécessaire.

Je remercie également mes collègues de travail qui ont su s'adapter à la situation en fournissant des efforts supplémentaires pour la bonne marche des actions engagées. Leurs encouragements ont été précieux pour m'aider à ne jamais m'éloigner de mon enthousiasme et de ma motivation, pareillement mes collègues de formation pour la qualité des échanges, du partage de nos expériences, de leurs encouragements,

Je remercie également les partenaires institutionnels et les professionnels de la jeunesse pour leur engagement au quotidien pour et avec la jeunesse.

Enfin, je remercie le collège coopératif pour l'accompagnement et le soutien sans faille des équipes dans le suivi de la formation DESJEPS.

Actuellement référente du pôle « Engagement et Vie associative » pour la Ligue 84, j'ai pris mes fonctions dans le cadre du suivi de la formation DESJEPS en Janvier 2018.

Mon chemin pour en arriver là, sur les bancs de l'apprentissage, est à l'image de mon tempérament, dynamique et pluriel. Animatrice de Prévention Jeunesse, responsable secteur ados, volontaire en mission de service civique européen ou encore directrice de colonie de luxe, j'ai très vite eu l'envie de mieux comprendre les rouages de cette énergie que me procurait l'animation, le contact avec l'autre, les autres. Ces différentes expériences, professionnelles, bénévoles et d'engagements m'ont amené à me questionner sur les enjeux de ce métier, des rapports à l'autre, de cette vocation. Etre animateur, peu-importe le public, c'est donner vie. Avoir l'utopie de croire que l'on peut accompagner le destin de celui ou celle qui croquera notre chemin. Avoir la naïveté de croire que « l'Ensemble » est l'apanage d'une société meilleure. Poussée par un engagement profond, la formation me semblait alors indispensable. Il me fallait théoriser ces réflexions.

4

Le suivi de la formation DEJEPS en 2010 m'a permis de formaliser des connaissances et compétences acquises après près de 10 ans d'animation de terrain. J'ai pu également mieux appréhender les enjeux d'une méthode de projet appliquée et prendre de la hauteur quant à ma posture professionnelle. On suivit des années de voyages, d'évolutions professionnelles calmes et tranquilles. Privilégiant les usagers, je regardais de loin les « grands décideurs ». Recrutée en 2014 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Marseille, mon rôle était de faire la jointure entre les orientations municipales, les équipes de terrain, l'organisation avec l'Education Nationale, les enfants et bien-sûr les familles. Cette expérience, d'une urgence inouïe a jeté ce qui me semblait des contradictions décisionnelles, des incohérences directionnelles, le tout amenant à une schizophrénie d'actions. Comment trouver un terrain d'entente entre tous ces acteurs, chacun ayant des enjeux et objectifs différents ?

Je compris qu'il me manquait des strates, des étapes dans la compréhension de mise en œuvre d'un tel dispositif. Il fallait regarder de plus haut. J'ai donc terminé mon contrat et suis partie (ou repartie) en voyage pour redonner un visage à « l'autre », au partage, à la communauté.

A mon retour, nourri de ces énergies humaines, j'ai décidé de me lancer. Créer un lieu où l'humain aurait sa place, loin des enjeux financiers, politiques ou stratégiques. Je suis entrée en pépinière d'entreprises pour formaliser cette envie, et lorsqu'est arrivé « l'étude de marché », les stratégies financières et politiques, les contradictions entre enjeux et valeurs s'interposent.

Il me fallait encore apprendre. Mieux comprendre comment être en accord avec ses valeurs et être viable dans un environnement dicté par le modèle économique et les stratégies de développements. C'est ainsi que je retourne sur les bancs de l'apprentissage.

Ma première soutenance UC1 et 2 du DESJEPS s'est soldée par une non-validation. Je n'ai pas su m'éloigner d'un environnement professionnel complexe en pleine mutation.

La structure dans laquelle j'évolue connaît depuis plusieurs années une descente lente et silencieuse. Baisse de financements, licenciements économiques, pertes de parts de marché. Il semble que cela soit dans l'air du temps. Comment une telle structure, ancrée dans l'histoire, à la charpente solide par ses valeurs, indispensable sur le chemin du « vivre ensemble » peut-elle aujourd'hui s'épuiser ?

J'entame l'écriture de ce dossier en ayant modifié mon approche. Le projet reste semblable mais ma posture a évolué, j'ai pris de la hauteur. C'est ainsi avec un regard construit que je ré-évalue mon action.

Sommaire

I. LE CONTEXTE	page 8
1. Le territoire de référence	
2. La population	
3. La Ligue de l'Enseignement Vaucluse	
4. Les moyens financiers de la structure	
5. Analyse SWOT de la structure	
II. ANALYSE DU DISPOSITIF FIJ	page 16
<i>a. Le contexte de la demande</i>	
<i>b. Le cadre du dispositif</i>	
<i>b. La Ligue, pôle d'appui pour l'Etat</i>	
<i>c. L'organisation financière</i>	
<i>d. Les problématiques rencontrées</i>	
III. LES ENJEUX DU PROGRAMME DE REVITALISATION DU DISPOSITIF	page 18
<i>a. Une politique jeunesse engagée</i>	
<i>b. Une vitrine pour la Ligue de l'enseignement</i>	
<i>c. La ligue de l'enseignement, rôle pivot</i>	
<i>d. La mobilisation des acteurs</i>	
<i>e. L'organisation de la démarche et premières ébauches</i>	
<i>f. Budget prévisionnel du projet</i>	
IV. SYNTHÈSE ET CONCLUSION	page 23
Table des Annexes	page 27

Tables des sigles et abréviations

APAC : Association Pour une Assurance Confédérale

URFOL : Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques de PACA

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

CEE : Contrat d'Engagement Educatif

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

ETP : Equivalent Temps Plein

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale Vaucluse-

CAF : Caisse d'Allocation Familiale de Vaucluse

MSA : Mutualité sociale agricole de Vaucluse

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

FIJ : Le Fonds d'Initiatives des Jeunes

CGET : Commissariat général à l'égalité des territoires

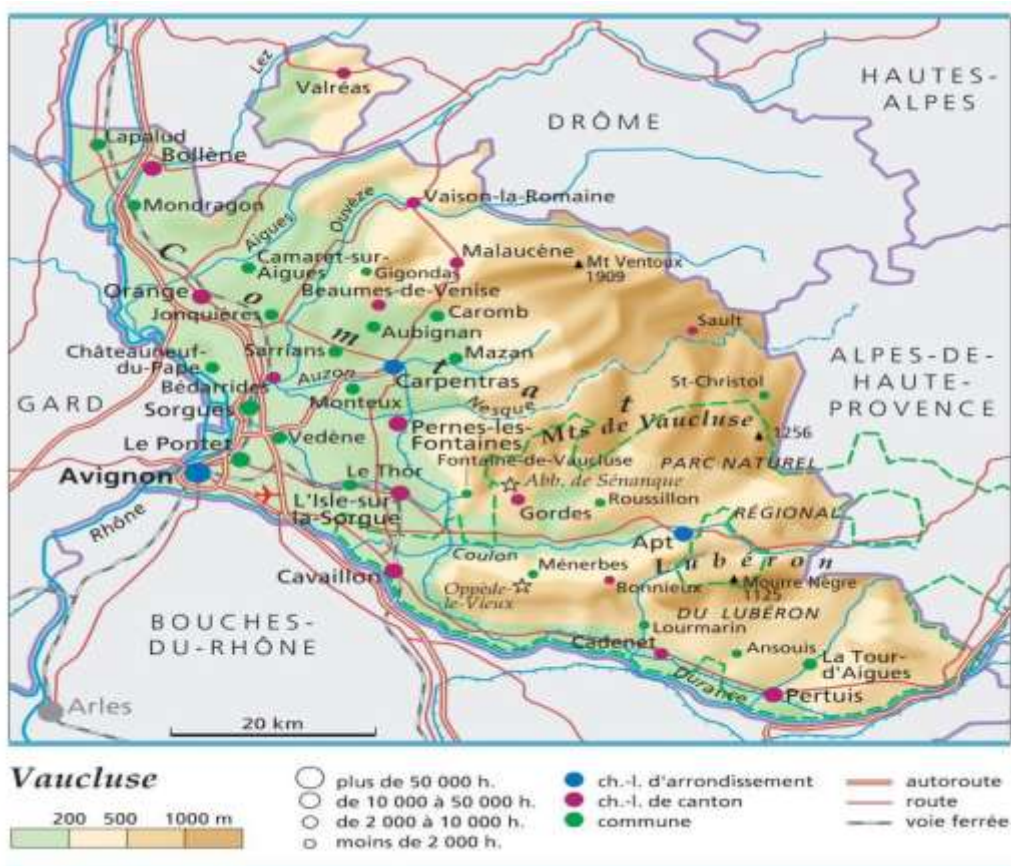
I. LE CONTEXTE

1. Le territoire de référence

Le département de Vaucluse (84) fait partie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Il est frontalier à l'ouest des départements de l'Ardèche (07) et du Gard (30), à l'est des Alpes-de-Haute-Provence (04) et du Var (83), au sud des Bouches-du-Rhône (13) et au nord de la Drôme (26).

Il est divisé en:

- 5 territoires : le Grand Avignon, le Haut-Vaucluse, le pays du Mont Ventoux, le Lubéron et le pays des Sorgues,
- 3 arrondissements : Apt, Avignon et Carpentras,
- 17 cantons,
- 151 communes (dont 4 villes de plus de 20 000 habitants : Avignon, Orange, Carpentras et Cavaillon)
- une enclave dans la Drôme (dite « l'enclave des papes » et dont la ville principale est Valréas).



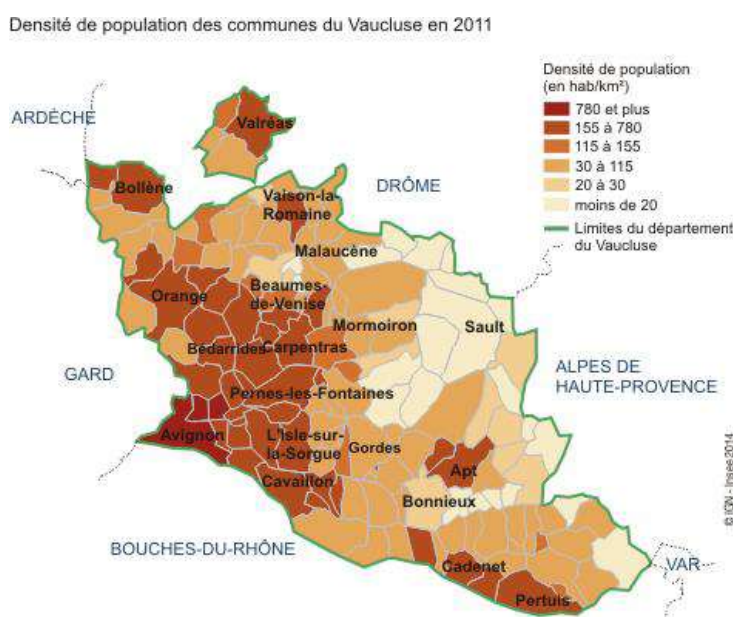
Avec une superficie de 3567 km², le Vaucluse est le plus petit département de PACA. Ses paysages sont modelés par les vignes, les cultures fruitières et maraîchères, voire des plantations plus spécifiques à la région, comme la lavande sur les reliefs plus prononcés. Plus de la moitié du territoire est consacré à l'agriculture, soit le double de la moyenne régionale.

2. La population

Près de la moitié de la superficie du département du Vaucluse est couverte par l'aire urbaine d'Avignon qui déborde sur les départements voisins du Gard et des Bouches-du-Rhône. Elle représente, en Vaucluse, les trois quarts de la population départementale. C'est à l'ouest du département, le long de la vallée du Rhône, que l'urbanisation est la plus développée. La basse vallée de la Durance, frontière méridionale avec les Bouches-du-Rhône, concentre également la population, avec les pôles de Cavaillon et Pertuis.

Le Vaucluse conserve un dynamisme démographique soutenu, grâce à un taux de natalité élevé alors que les arrivées en provenance de l'extérieur du département sont faibles. Plus d'un demi-million de personnes (549 949) habitent le Vaucluse. La grande majorité est concentrée autour du pôle urbain et économique de l'agglomération d'Avignon. (INSEE 2014)

La population active est de 245 700 actifs âgés de 15 à 64 ans. Le Vaucluse se caractérise par la jeunesse de sa population puisque 85 % des actifs sont âgés de 25 à 54 ans.



3. La Ligue de l'Enseignement Vaucluse

a. *L'association*

La Ligue de l'Enseignement de Vaucluse, fondée en 1926, fédère 247 associations réparties en 3 domaines : socio-culturel, sportif et scolaire. Les associations affiliées adhèrent à la fédération car elles partagent ses valeurs et ses idéaux. En outre cela leur permet de bénéficier de services proposés par la fédération mais aussi de s'inscrire dans des projets communs coordonnés par la fédération.

Le réseau peut disposer d'un accompagnement administratif, assurer leurs activités via le service APAC – Association Pour une Assurance Confédérale, ou accueillir des volontaires en Service Civique via la fédération.

En tant que fédération départementale elle entretient des liens privilégiés avec le Conseil Départemental de Vaucluse (l'un de ses principaux financeurs) et appartient à l'Union Régionale des Fédérations des Oeuvres Laïques de PACA (URFOL PACA) qui la représente auprès des institutions régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin elle constitue, avec l'ensemble des autres fédérations départementales, la Confédération Générale des Oeuvres Laïques.

En tant qu'association, la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse est porteuse de nombreux projets, actions et dispositifs dans les domaines de la culture, la jeunesse, l'éducation, la formation, les séjours et le sport, menés en partenariat avec les collectivités locales. Ainsi elle emploie jusqu'à 50 personnes et rassemble plus de 5000 adhérents. Elle intervient auprès des publics enfants, jeunes, adultes et seniors.

Son Conseil d'Administration s'organise en commissions thématiques qui permettent de conseiller et d'orienter le Bureau dans la coordination du travail de la direction générale et des différents Pôles d'activité.

b. *L'historique*

La Ligue de l'Enseignement de Vaucluse s'est constituée dans la lignée des groupes associés au mouvement d'idée de la Ligue de l'Enseignement de Jean Macé à la fin du XIXème siècle. D'abord diffuse, son organisation se structure en association en 1924 avec la *Fédération de la*

Jeunesse Laïque en Vaucluse puis en 1926 en devenant la *Fédération départementale des Œuvres Laïques en Vaucluse*.¹

Dissoute en 1942 sous le gouvernement de Vichy, elle se reforme en 1945. Entre temps les années 1928 et 1931 voient la naissance de ses deux branches sportives : respectivement l'UFOLEP – Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (dont l'objet est de mettre les disciplines sportives au service de tous) et l'USEP – Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (qui ouvre la pratique du sport aux enfants)²

Aujourd'hui la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse entend « *mettre en œuvre les conditions du rassemblement du monde associatif et de sa reconnaissance pour que les citoyens puissent s'associer librement. Elle encourage les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, favorise les rencontres et produit du conseil et des services.* »

c. L'organisation interne

Quatre pôles se répartissent les actions menées par la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse. Chacun gérant différents dispositifs et services.³

Toutes ces actions sont menées dans le cadre du suivi des objectifs liés à notre projet fédérale.

A savoir :

- Développer une citoyenneté engagée - Démocratie et actions publiques
- Développer et renforcer notre rôle fédératif
- Faire vivre le principe de laïcité
- S'engager pour une société plus solidaire
- Promouvoir le droit à l'éducation tout au long de la vie

d. Les moyens⁴

Depuis plusieurs années, la fédération est en cours de restructuration. Ses effectifs restent donc variables. Aujourd'hui la structure est composée de :

- 3 salariés permanents en CDI (contrat à durée indéterminée)
- 4 salariés en CDD (contrat à durée déterminée)

¹ Rapport d'activité 2016 de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse – AG Mai 2017

² Grosso, R. *Histoire de la Fédération des Œuvres Laïques de Vaucluse*, 1981

³ Annexe n°1 : Organigramme projets, page 28

⁴ Annexe n°2 : Organigramme hiérarchique, page 29

- 10 personnes travaillant sur le dispositif «Coup de Pouce» sous contrat CDII (contrat à durée indéterminée intérimaire)

A cela s'ajoute les contrats sous forme de CEE (contrat d'engagement éducatif) pour les formateurs BAFA, BAFD. Le nombre de personnes travaillant au sein de la structure varie toute l'année en raison de la courte durée des contrats ou dû au temps limité des formations.

e. Le pôle Engagement et Vie associative

Le pôle engagement et vie associative a fusionné à mon arrivée en Septembre 2017. J'en ai pris la coordination. Il est composé d'un responsable du secteur affiliation et vie associative, d'une responsable promotion du Service Civique en Vaucluse, d'une secrétaire (1/5 ETP), d'un chargé de communication (1/5 ETP), de deux volontaires en mission de service civique et moi-même. L'objectif du pôle est d'une part, le développement de la vie associative à travers des projets inter-associatifs, le transfert de services et mutualisation compétences. D'autre part, la promotion du Service Civique sur le territoire et le développement du service d'intermédiation dans les structures affiliées. La jeunesse étant le public cible du dispositif Service Civique, c'est naturellement que le Fonds d'Initiatives Jeunes et les juniors associations y ont été intégré.

Etant stagiaire en formation professionnelle, mon poste est « référente » du pôle Engagement et Vie associative. La directrice de la ligue 84 a pris la décision, en accord avec le Conseil d'Administration, dans le cadre de mon arrivée, de fusionner deux secteurs en un unique pôle. La capacité de développement ainsi que la plus-value économique du pôle en fait un secteur ressource pour la Ligue. Je coordonne le pôle en développant une mission globale et transversale des différents dispositifs déployés. J'ai très vite compris les passerelles entre le développement du service d'intermédiation et la vie associative. En effet, l'Agence du Service Civique finance les structures d'intermédiation au nombre de volontaire placé en milieu professionnel. Ce service n'étant accessible qu'aux structures affiliées, le dispositif d'intermédiation devient une manne financière directe pour la Ligue.

Dans les fonctions liées à ce poste, je suis amenée à travailler avec le Conseil d'Administration et la Direction pour définir les stratégies de développement et les moyens nécessaires pour y parvenir. La situation économique de la structure ne permet pas aujourd'hui de viser un développement nécessitant un recrutement. Des postes subventionnés

s'éteignent déjà depuis plusieurs mois relayant certaines tâches aux salariés restant. Dans ma démarche, le tout est de trouver la mesure entre maintien et/ou développement (indispensable à la survie de la structure) et surcharge supplémentaire de travail des différents salariés concernés.

f. Les partenaires

La Ligue de l'Enseignement de Vaucluse a un réseau de 247 associations affiliées à son action à travers tout le territoire du Vaucluse. Elle est reconnue par différents partenaires. Son implantation et les 150 ans de la Ligue au niveau national lui permettent aujourd'hui de travailler en réseau avec des partenaires :

- **Institutionnels** : l'Etat, CAF, MSA Région PACA, Conseil départemental du Vaucluse, Communauté d'agglomération du Grand Avignon, la ville d'Avignon et différentes communes.
- **Associatifs**: fondation solidarité SNCF, associations affiliées à la ligue.
- **Du monde de l'insertion et de l'emploi** : mission locale du Grand Avignon, Centre Communal d'Action Sociale(CCAS), Unités d'activités de jour (UEAJ)...

13

4. Les moyens financiers de la structure

a. Synthèse des documents comptables⁵

	2014	2015	2016	2017
Résultat net	-110 252	-2837	-130 733	-69 242
Résultat d'exploitation	-126 072	-18 156	-145 159	-126 669
Actif				
Total	592 415	662 902	431 997	437 472
Immobilisations	175 335	144 661	125 481	133 910
Circulants	417 081	518 241	306 516	303 526
Disponibilités	218 579	326 504	154 359	136 754
Passif				
Total	592 415	662 902	431 997	437 472
Fond propre/associatif	320 121	303 296	158 814	86 875
Report à nouveau	-178 791	-289 044	-291 881	-422 615
total charges	845 294	762 465	851 990	896 515
total produits	735 040	759 462	721 239	827 273
Masse salariale directe	457 731	424 195	422 149	478 606

⁵ Dossier Annexe financière page 35

Autres charges externes	263 087	237 211	307 202	317 826
subventions d'exploitation	340 038	383 735	313 107	380 020

Le rapport financier présenté lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2017 propose un budget prévisionnel d'environ 850 000 €. Les produits sont assurés essentiellement par des subventions (notamment du Conseil Départemental de Vaucluse) et par les prestations vendues. Ces deux lignes représentent plus des deux tiers du budget. D'un autre côté les salaires et les cotisations sociales représentent les charges les plus importantes (environ la moitié du budget).

b. Evolution et analyse financière de la structure⁶

S'appuyant sur les rapports financiers de ces 4 dernières années, j'ai pu constater que la ligue de l'enseignement amorce depuis déjà plusieurs années une réorganisation dans son fonctionnement interne. Le licenciement, dès 2014, de l'équipe permanente sur l'équipement du Ventoux n'a été que les prémices de cette restructuration. Suite à cette vague de licenciements, en 2015, le résultat net de l'exercice est, autant dire, à l'équilibre (-2000€). Pour autant, on peut constater que cette même année, le coût des charges de production est plus élevé que les produits perçus.

Une baisse de subvention de 80 000€ en 2016 vient fragiliser une situation déjà précaire. Malgré ce résultat, le conseil d'administration décide d'investir dans l'embauche d'une codirectrice ayant pour mission de redresser la situation financière de la ligue en développant de nouveaux projets et axes de financements. Le coût de l'embauche se fait ressentir sur les chiffres de 2017. En revanche, dès 2016, on constate une hausse des autres charges externes. L'achat de prestations et services ont été nécessaire pour répondre aux différents engagements et compenser les postes manquants. En 2017, en ajoutant le cout de la masse salariale, cela représenta près de 88% des charges d'exploitation.

Les associations, quelle que soit leur taille, se financent par des ressources externes mais il est important qu'elles puissent également se financer par des ressources internes et stables. Ces ressources internes sont constituées par les fonds associatifs. Il représente le patrimoine réel de la structure et permet d'assurer la pérennité des activités et le développement de nouveaux projets. Celui-ci permet également de financer le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) permettant de faire face aux charges de fonctionnement avant d'encaisser les produits liés à

l'activité (subventions, prestations...). Dans le cas de la Ligue de l'enseignement 84, celui-ci a chuté de près de 72% en 4 ans.

Le report à nouveau entre 2017 et 2018 est très élevé. Celui-ci est signe de pertes accumulées depuis plusieurs années. Il est aujourd'hui largement supérieur au fond associatif et engage directement le patrimoine de la structure. La structure doit vendre une partie de ses biens pour réinjecter des fonds en capitaux propres.

Au vu de ces résultats, la situation critique de la structure ne peut être que constatée. Un cabinet comptable est missionné depuis peu pour évaluer la situation financière de la structure et avancer les préconisations d'urgences. Une restructuration administrative et fonctionnelle est largement nécessaire. Cette restructuration répond à la fois à des impératifs de gestion financière et de gestion opérationnelle. La masse salariale étant encore trop importante, des licenciements économiques sont recommandés pour réduire les coûts de fonctionnement.

5. Analyse SWOT de la structure

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau associatif départemental - Structure identifiée par les institutions - Implication dans divers dispositifs jeunesse - Diversité des publics cibles - Pôle d'appuis pour l'Etat pour deux dispositifs jeunesse - Volonté d'harmonisation des différentes actions internes 	<ul style="list-style-type: none"> - Interprétation partielle des stratégies de développement par le CA - Structure économique interne fragile - Turn-over structurel des équipes - Equipe « couteau-suisse » - Territoire pauvre et contrasté
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la structure comme plus-value technique dans la mise en œuvre de projet - Reconnaissance des acteurs du territoire - Cibler les publics éloignés de l'accompagnement jeunesse - Stabilisation de certains postes 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de confiance des institutions - Baisse de subventions - Tendances du CA à cibler rentabilité au détriment d'efficacité

II. ANALYSE DU DISPOSITIF FIJ

a. Le contexte de la demande

Le conseil d'administration de l'association m'a donné pour mission, dans le cadre de mon stage, d'effectuer un focus sur un dispositif d'État piloté par la ligue 84.

Le projet d'analyse du dispositif FIJ devra apporter une analyse technique dans l'utilisation du dispositif sur le territoire.

b. Le cadre du dispositif

Le Fonds d'Initiatives des Jeunes est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans ayant un projet bien précis (seul ou à plusieurs) et sollicitant, afin de mener à bien ce projet, une aide technique, méthodologique et/ou financière.

Le **F.I.J** est destiné à favoriser la prise de responsabilité et l'engagement dans une action. Qu'il s'agisse de projets qui participent à la vie locale, à l'intérêt général, favorisant la découverte de l'autre, à travers des thématiques, sociales, culturelles ou sportives. L'objectif est d'accompagner les jeunes à se poser les questions qui feront avancer, mûrir et aboutir leur projet.

On parle bien ici d'accompagnement méthodologique et technique basé sur une relation de confiance contractuelle entre accompagnateurs et jeunes, dans laquelle les jeunes sont écoutés, valorisés et responsabilisés.

Si certains projets peuvent viser à terme l'insertion professionnelle des jeunes concernés, là n'est pas la condition. Le pari est de rendre cette expérience de conception et de réalisation de projet, concrète, positive et riche d'enseignement pour les jeunes eux-mêmes mais aussi pour le territoire, et de démontrer l'étendu des capacités mobilisées dans le développement du projet.

Les publics visés et les lieux d'intervention sont identifiés par la nature même du dispositif et des partenariats déjà tissés sur le territoire : Tous les accueils jeunes, les PIJ (point information jeunesse), les missions locales, la fédération des centres sociaux, sur l'ensemble du territoire avec un regard particulier sur les zones les plus éloignées de l'accès à ce type de dispositif : quartiers prioritaires, zones rurales éloignées des centres urbains.

162 000 jeunes de moins de 25 ans sont recensés dans le département du Vaucluse. Soit 30 % de la population du territoire. Celui-ci est le deuxième département le plus jeune de PACA.

Les acteurs du dispositif sont répartis en trois catégories : les financeurs du dispositif, les accompagner jeunes et les jeunes de 12 à 25 ans.

c. La Ligue, pôle d'appui pour l'Etat

Depuis de nombreuses années la ligue de l'enseignement 84 œuvre aux côtés des partenaires institutionnels comme structure d'appui au dispositif. La mission pour le référent est de :

- rassembler les outils et les informations nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.
- accompagner dans le pilotage technique des projets développés
- assurer le suivi administratif et l'organisation des comités de validation
- permettre la promotion et à la diffusion des projets
- assurer la gestion des fonds entrants et sortants
- être un interlocuteur privilégié pour les accompagnateurs jeunes sur le territoire

d. L'organisation financière

Pour la gestion du Fonds d'Initiatives Jeunes et le financement des projets de jeunes, une subvention de 35200€⁷ est versée à la ligue de l'enseignement 84. Ces financements prennent en compte la communication aux partenaires, les temps d'informations dans les structures jeune et l'accompagnement des professionnels de la jeunesse. Un poste Fonjeps (aide au poste à hauteur de 7200€ par an) finance spécifiquement la coordination du dispositif.

17

e. Les problématiques rencontrées

Pendant les différentes phases de mon diagnostic réalisé avec les partenaires, les accompagnateurs jeunes et les jeunes, j'ai observé que les espaces d'échanges et de rencontres entre acteurs de terrain sont quasi inexistantes. Ces temps sont souvent à la commande des institutions et s'orientent sur de l'information descendante à l'appréhension du cadre réglementaire des établissements recevant les jeunes (accueils jeunes, centres sociaux, centres de loisirs). Dans la continuité de ma démarche, et au gré des rencontres sur différents dispositifs jeunesse, j'ai constaté que les jeunes ignoraient totalement les politiques jeunesse du territoire les concernant. En revanche, j'ai été surprise de l'engagement de certain dans la vie locale et leur intérêt à faire vivre leur territoire. Cette démarche a été pour moi une nouvelle opportunité de discuter avec les jeunes des questions d'engagement citoyen, d'occupation de l'espace public, d'expression dans la créativité. Suite à ce diagnostic défini dans mon rôle à la croisée de divers dispositifs jeunesse en Vaucluse, j'ai choisi d'aborder mon approche autour de « Comment faire du Fonds d'Initiatives Jeunes une vitrine de la Jeunesse en Vaucluse ».

⁷ Annexe n°3 : Bilan CGET 2017, page 30

- a. Une politique jeunesse engagée

Le Vaucluse se dote d'un nouveau schéma départemental de prévention et protection de l'enfance et de la famille. Dans ce contexte économique rude, ce programme traduit d'une volonté de partenariat partagé dans un contexte national et local de rénovation de la politique familiale. La connaissance des besoins passe par la communication des données, services et outils existants entre institutions : Etat, CAF, MSA, conseil départemental, établissements publics de coopération intercommunale, commune et gestionnaires associatifs.

Le Fonds d'Initiatives Jeunes rassemble ces différents acteurs. Il est ainsi reconnu comme un outil pédagogique dans l'objectif d'accompagnement des jeunes sur le territoire.

- b. Une vitrine pour la Ligue de l'enseignement

En tant que fédération et mouvement d'éducation populaire la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse se donne pour objectifs de « *permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques, le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.* »⁸

Comme évoqué dans le rapport d'enquête proposé par Deloitte et menée en collaboration avec le CNRS-Centre d'Economie Sociale⁹, l'évolution des financements publics a été marquée par une baisse considérable de la part de l'Etat accentuant davantage le rôle des acteurs locaux.

Marquée par la décentralisation*, cette évolution se traduit par une baisse des dépenses d'Etat et une augmentation des responsabilités liées aux collectivités locales, dont les finances ne sont pas en alertes. La transformation des subventions publiques en appels d'offres conduit les structures à orienter davantage leurs projets et leurs actions vers des publics « solvables » et limite les ambitions propres à chacune d'elle. Celles-ci sont peu à peu dépendantes des axes de financements des collectivités. De plus, un nombre croissant de nouvelles associations, modèle simple pour générer une activité, favorise la concurrence entre elles, alimentant le sentiment de raréfaction des ressources.

⁸ Statuts de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse Fédération des Oeuvres Laïques – 2014

⁹ Les associations entre mutations et crise économique, Octobre 2012

* *Processus d'aménagement de l'organisation de l'Etat qui consiste à transférer des pouvoirs décisionnaires et compétences administratives de l'Etat vers des entités locales distinctes.*

La ligue de l'enseignement n'échappe pas à cette diminution des fonds publics. Pour autant, le développement des actions liées aux axes de la formation, de l'éducation, de la vie associative et de l'engagement jeunesse, sont cruciaux pour la structure, tant par sa volonté de mieux répartir ses opérations sur le territoire vaclusien que pour diffuser ses valeurs auprès des différents publics. De plus le rayonnement du dispositif permet à la ligue d'être un acteur reconnu pour les publics jeunesse et assoie son rôle fédérateur sur le territoire.

La structuration du dispositif s'inscrit dans une démarche collaborative. L'interaction entre les acteurs amène une plus-value créative, de moyens, d'idées, d'interprétation des freins...

Ainsi l'approche est d'identifier les instances nécessaires à la mise en œuvre du dispositif FIJ. A savoir, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux pertinents, les professionnels du secteur. Ces instances, avec chacune un rôle dédié, permettent une légitimité des axes de développement et valorisent la mobilisation autour du projet. Ma mission, avec les acteurs identifiés, est de définir les orientations stratégiques du projet (budget, calendrier, évaluation ...), d'impliquer les partenaires, d'organiser la coordination et la mise en œuvre du développement du dispositif.

c. La Ligue de l'Enseignement, rôle pivot

Définition de pivot :

« *Palier à axe vertical, destiné à supporter une charge verticale.*

Base, soutien essentiel, ce sur quoi tout repose ; axe, clef de voûte autour de quoi tout s'organise » Dictionnaire Larousse.

L'organisation d'une démarche partagée constitue un élément déterminant dans l'appropriation du projet. La ligue de l'enseignement, de par son réseau associatif, son identité départementale, sa mission de pôle d'appui et ses actions en direction des jeunes et professionnels de la jeunesse, est au cœur des enjeux stratégiques dans la valorisation de ce dispositif. Identifiée par les partenaires à travers l'ensemble, mon rôle va être déterminant dans la réalisation de la démarche. A savoir :

- Garantir la régularité de la démarche et la tenue du calendrier.
- Faire valider et valider les différentes étapes d'élaboration du projet, tant sur le plan technique qu'institutionnel.
- Impulser et maintenir une dynamique interne et externe.
- Mobiliser les partenaires

d. La mobilisation des acteurs

Ce projet de territoire s'intéresse à un espace défini mais concerne des champs d'action multiples qui nécessitent de regrouper des acteurs d'horizons différents.

Dans ma démarche, je recherche des partenaires à mobiliser dans chaque étape de mise en œuvre des projets présentés. En effet, le jeune aura besoin d'eux à chaque étape, de l'élaboration jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation de leur projet de territoire, même s'ils ne seront pas tous associés de la même façon au même moment.

On peut identifier différentes catégories d'acteurs à associer à l'élaboration du projet de territoire :

- les acteurs politiques ;
- les acteurs techniques ;
- les jeunes.

A partir de ces éléments, je vais définir ma démarche à travers les étapes de mobilisation des acteurs.

20

- 1- La (re)définition des enjeux institutionnels. L'idée est de (re)mettre les documents cadres du dispositif¹⁰ (2011) en concertation afin de les questionner et d'en vérifier la bonne interprétation et compréhension par les commanditaires. Il conviendra également d'élaborer des critères de financements consentis des différentes parties.
- 2- L'identification des besoins. La seconde étape doit définir les profils ressources dans l'élaboration du projet. Le champ d'action étant multiple au regard de la diversité des projets accompagnés, cela concerne aussi bien des professionnels de la culture, des artistes, des personnes ressources identifiées dans la vie locale du territoire que les jeunes eux-mêmes.
- 3- Communiquer la démarche et mobiliser les réseaux. Il s'agit de se rendre visible, se faire connaître, et donner envie aux acteurs de s'engager, être attractif en mettant en avant les besoins et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la démarche.

Les ressources de la ligue et du financement FIJ ne permet pas d'envisager un quelconque financement de la démarche. Celle-ci sera donc entièrement bénévole.

¹⁰ Annexe 4 : Document cadre, page 31

Il n'existe pas de définition juridique du bénévolat. La définition communément retenue est celle d'un avis du Conseil économique et Social du 24 février 1993 :

« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

- Le bénévole ne perçoit pas de rémunération. Il peut être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...).

- Le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique. Sa participation est volontaire et libre.

Pour autant il est indispensable de valoriser le temps engagé d'un point de vue financier et temporel.

e. L'organisation de la démarche et premières ébauches

Dans le cadre de la mise en œuvre de mon projet, plusieurs pistes ont déjà été définies d'elles-mêmes. La formation des acteurs dans les notions d'accompagnement aux projets de jeunes dans l'utilisation du FIJ semble nécessaire.

De plus, le diagnostic révèle une vraie volonté d'implication des jeunes dans la démarche. Je prends donc en considération ces données pour dessiner la « pépinière » de bénévoles.

A savoir :

- un groupe s'orientant sur les notions d'accompagnement,
- un second sur la valorisation des jeunes et des projets.

Pour une représentativité et une dynamique significative, les deux groupes seront composés à minima de 8 personnes. La démarche s'effectuera autour de 3 temps de réunion de 3 heures par groupes de travail répartis sur l'année 2019.

Les différents temps seront répartis comme tel :

Mars-Juin 2018	Oct -déc 2018	Janv- Mars 19	Mars –Juin 2019	Oct-Déc 19
<i>Compréhension du dispositif et des enjeux</i>	<i>Revalorisation des documents cadre</i>	<i>Mobilisation des acteurs</i>	<i>Formation et informations des acteurs</i>	<i>Stratégies et plan d'actions</i>

f. Budget prévisionnel du projet

En se référant au bilan financier du dispositif pour le « Commissariat général à l'égalité des territoires » (CGET)¹¹, je détermine mon budget.

La quote-part pour le salaire de la coordination administrative départementale (Ligue de l'enseignement) représente 26 % du budget global.

Je multiplie par 3 les frais de déplacements prévus en 2017 au vu des rencontres envisagés dans la réalisation du programme d'actions. J'évalue la mise disposition gratuite des locaux à 1500€ pour l'accueil des 10 comités.

J'intègre également une importante quote-part « bénévoles et les frais identifiés dans le cadre des temps d'échanges.

Pour rendre la démarche viable et pertinente, j'évalue à 3 heures le temps de chaque groupe de travail mobilisant 16 personnes. Le SMIC horaire de base s'élevant à 9.88€ brut de l'heure, je peux valoriser la contribution volontaire pour la réalisation des comités à hauteur de 2845.44€. Je budgétise, par anticipation, les tarifs de 4h d'intervention d'un formateur professionnel. Les tarifs appliqués à la ligue sont 150€/heure, à savoir donc 600€. Une subvention FDVA est envisagée pour couvrir le coût de formation des bénévoles.

22

Tableau de synthèse du budget prévisionnel du projet :

Charges	Montant	Produits	Montant
Achats	4000€	Subventions d'exploitation	35 200€
Services extérieurs	195€	Subvention FDVA	600
Autres services extérieurs	1 050€	Autres produits de gestion	2 995€
Charges du personnel	10 000€		
Autres charges de gestion	23 550€		
Total	38 795€	Total	38 795€
Mise à disposition gratuite de biens	1 500€	Mise à disposition gratuite de biens	1 500€
Bénévolat	2 845€	Bénévolat	2 845€
Total	43 145€	Total	43 145€

¹¹ Annexe n°3 : Bilan CGET 2017 page 30

IV.SYNTHESE ET CONCLUSION

Comme nous avons pu le voir lors du diagnostic du dispositif, les enjeux pour la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse dans ce projet sont tout à la fois de repenser son offre de service sur le territoire en adéquation avec les attentes et besoins de ses acteurs, mais aussi de proposer à ses équipes de travailler en complémentarité sur un projet commun et fédérateur. Appuyé par les objectifs soulevés dans la réévaluation du schéma départemental des politiques sociales, ce dispositif prend sens au cœur même des enjeux du territoire.

Le Fonds d'Initiatives Jeunes est une passerelle financière unique pour les jeunes. A travers ce dispositif, ce sont des valeurs d'engagement, d'entraide et de citoyenneté qui sont révélées. Des valeurs socle pour la Ligue de l'Enseignement soutenue par son projet fédéral.

Le 25 octobre 1866 paraissait l'appel de Jean Macé « *pour le rassemblement de tous ceux qui désiraient contribuer au développement de l'instruction dans leur pays* ». Cet appel était/est une exhortation à la formation de citoyens. 150 ans après, la Ligue incarne cette « République en action » pour que chacun puisse faire en conscience ses choix personnels et professionnels. 150 ans après, son combat demeure celui d'une pleine citoyenneté qui s'exerce au profit du bien collectif, de la justice sociale, de la paix et de la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

Interne :

- *Rapport d'activité 2016 de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse – AG Mai 2017*
- *Grosso, R. Histoire de la Fédération des OEuvres Laïques de Vaucluse, 1981*
- *Statuts de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse Fédération des OEuvres Laïques – 2014*
- *Projet fédéral 2017-2020, La Ligue de l'Enseignement*

Recherches et diagnostique :

- *Les associations entre mutations et crise économique, Deloitte, Octobre 2012*
- *Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales, Février 2014*
- *Schéma Départemental des Services aux Familles, Vaucluse 2017-2020*



Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Région PACA
(DES JEPS Région PACA)

Titre : Le Fonds d'Initiatives Jeunes

Annexes

Document de validation de l'UC1-UC2

Note à la décision (NAD)

Présenté par : Lefebvre Erica

DESJEPS Promotion 10

Session : Mars 2019

25

« Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager le centre de formation, ni le directeur de mémoire »

26

Table des Annexes

Annexe n°1 : Organigramme Projet

Annexe n°2 : Organigramme Hiérarchique

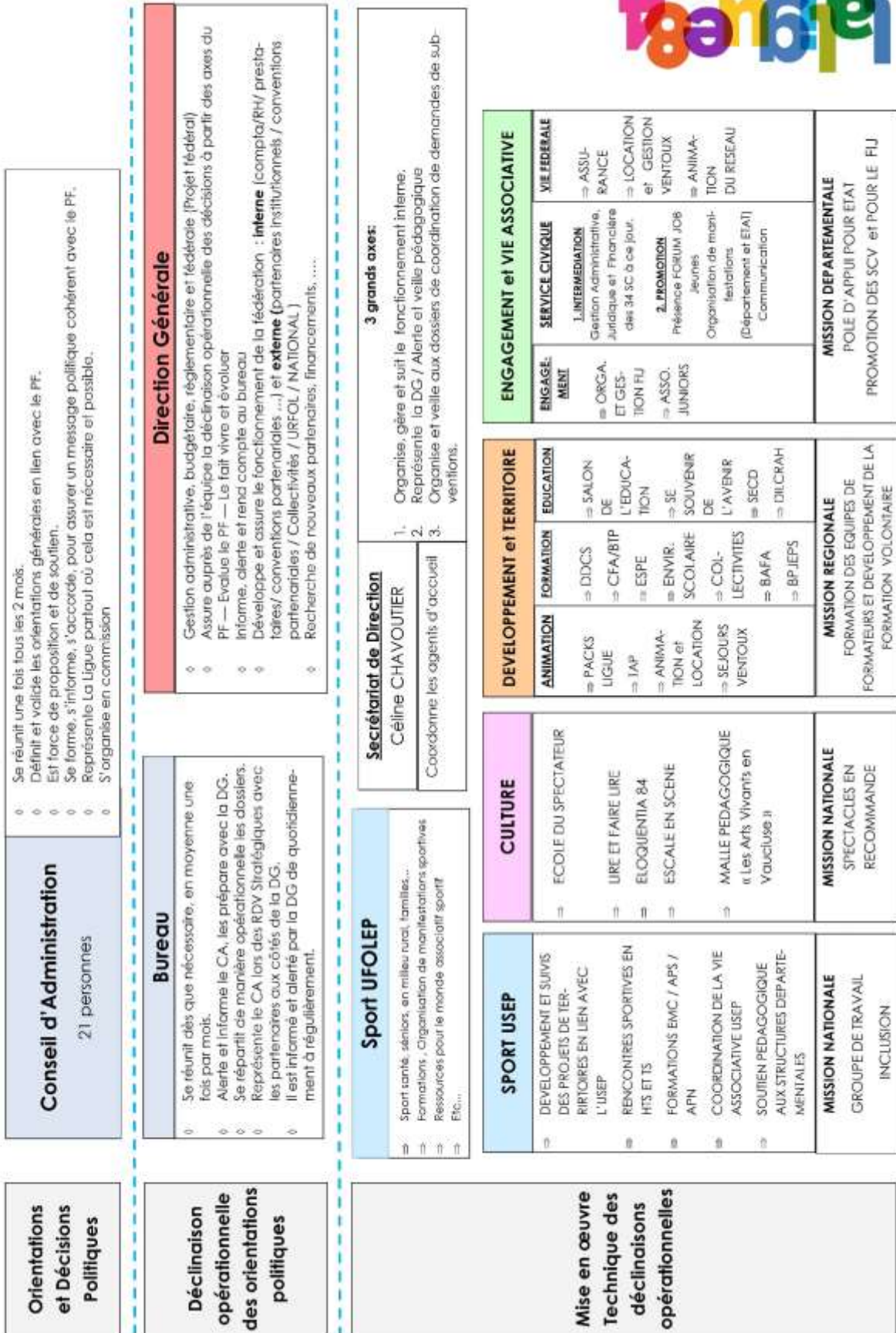
Annexe n°3 : Bilan CGET 2017

Annexe n°4 : Document cadre

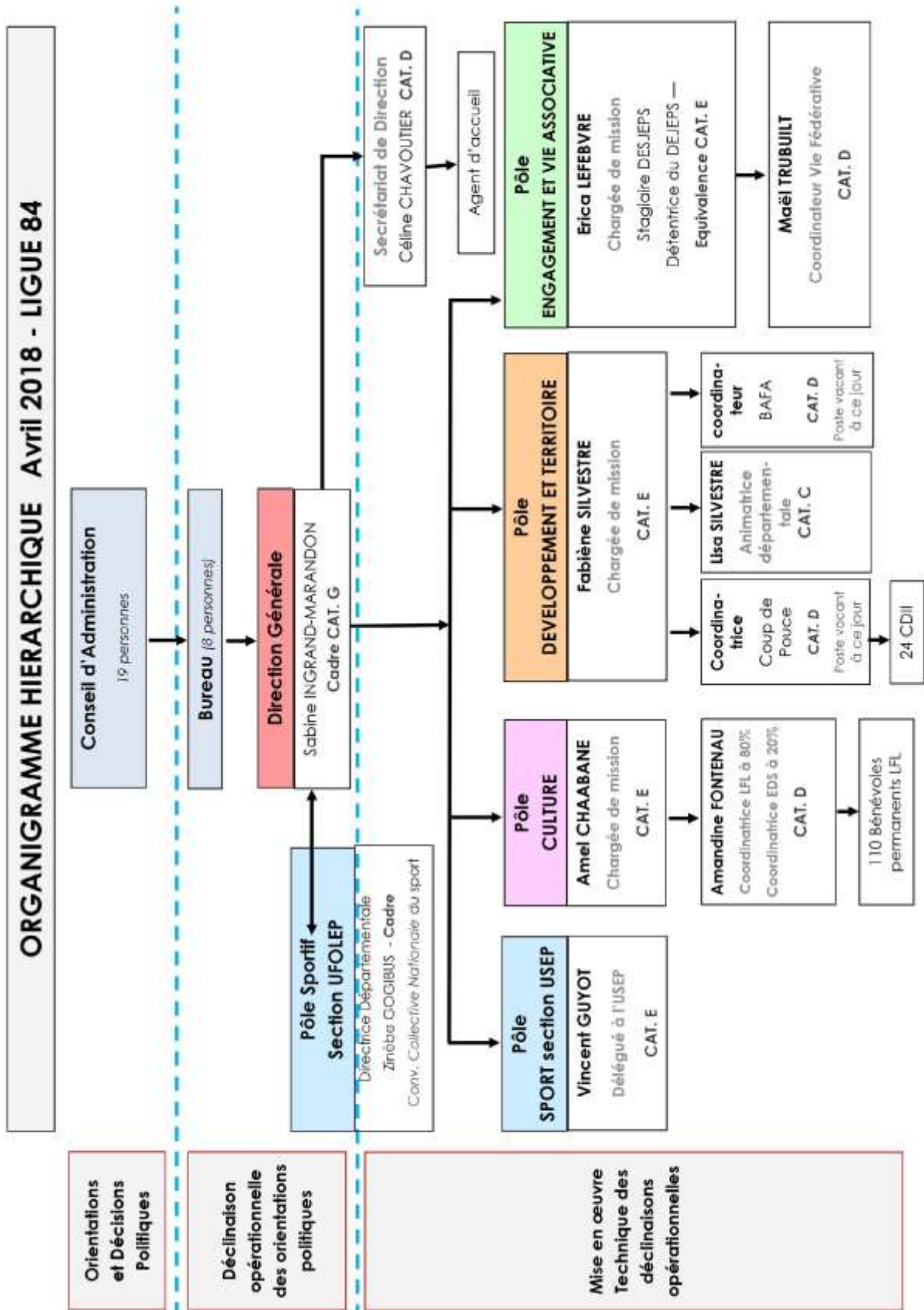
Annexe n°5: Documents financiers



ORGANIGRAMME par PROJETS et ACTIONS - AVRIL 2018



Annexe n°2 : Organigramme Hiérarchique



2. Tableau de synthèse

Exercice 2017

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 - Achats	3 400	3 600	105	70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0	0	
Prestations de services	3 000	3 000	100	74 - Subventions d'exploitation	35 200	35 200	100
Achats matières et fournitures	400	600	150	Politique de la ville / P147	5 000	5 000	100
Autres fournitures	0	0		Ministère(s)			
61 - Services extérieurs	195	95	48	Drjscs	5 000	5 000	100
Locations	45	0	0	Fonjep	7 200	7 200	100
Entretien et réparation	55	0	0		0	0	
Assurance	95	95	100	Région(s)			
Documentation	0	0			0	0	
62 - Autres services extérieurs	1 050	1 650	157		0	0	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	0			0	0	
Publicité, publication	500	800	160	Département(s)			
Déplacements, Missions	500	800	160		0	0	
Services bancaires, autres	50	50	100		0	0	
63 - Impôts et taxes	0	0			0	0	
Impôts et taxes sur rémunération	0	0			0	0	
Autres impôts et taxes	0	0		Intercommunalité(s): EPCI			
64 - Charges de personnel	10 000	10 000	100		0	0	
Rémunération des personnels	7 200	7 200	100		0	0	
Charges sociales	2 800	2 800	100		0	0	
Autres charges de personnel	0	0		Commune(s)			
65 - Autres charge de gestion courante	23 550	23 550	100		0	0	
66 - Charges financières	0	0			0	0	
67 - Charges exceptionnelles	0	0			0	0	
68 - Dotation aux amortissements	0	0			0	0	
Charges indirectes affectées à l'action				Organisme(s) sociaux			
Charges fixes de fonctionnement	0	0		Msa	15 000	15 000	100
Frais financiers	0	0		Caf	3 000	3 000	100
Autres charges indirectes	0	0			0	0	
				Fond(s) européen(s)			
					0	0	
					0	0	
				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0	0	
				Subventions autres établissements publics	0	0	
				Aides privées	0	0	
				75 - Autres produits de gestion courante	2 995	3 000	100
				Cotisations, dons manuels ou legs	0	0	
				Autres produits de gestion courante	2 995	3 000	100
				76 - Produits financiers	0	0	
				77 - Produits exceptionnels	0	0	
				78 - Reprise sur amortissement et provisions	0	0	
				Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0	0	
				Charges indirectes affectées à l'action			
				Autofinancement	0	0	
Total des charges	38 195	38 895	101	Total des produits	38 195	38 200	100
CONTRIBUTIONS				VOLONTAIRES			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	3 000	3 000	100	87 - Contributions volontaires en nature	3 000	3 000	100
860-Secours en nature	0	0		870-Bénévolat	1 500	1 500	100
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	1 500	1 500	100	871-Prestations en nature	1 500	1 500	100
862-Prestations	0	0		875-Dons en nature	0	0	
864-Personnel bénévole	1 500	1 500	100				

30

Annexe n°4 : document cadre



ACTUALISE 2018



DISPOSITIF F.I.J. 84 **FONDS D'INITIATIVES POUR LES JEUNES**

Présentation

*La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Sous-Préfet à la Ville, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole du département de Vaucluse
Avec le pilotage technique de la Ligue de l'Enseignement 84
Et la participation active des BIJ-PIJ et des accueils jeunes du département.*

Proposent de soutenir la capacité d'initiative des Jeunes de 12 à 25 ans

Parce que nous accordons une importance toute particulière aux initiatives des jeunes, parce que nous sommes persuadés de l'intérêt éducatif de construire et réaliser des actions à partir d'objectifs précis projetés dans un temps donné et sur un territoire délimité. Nous souhaitons, à travers ce dispositif, susciter, soutenir, accompagner et faire connaître la capacité d'initiative des jeunes du département de Vaucluse.

31

Les objectifs du F.I.J.84

Le **Fonds d'Initiatives des Jeunes** est un dispositif qui s'adresse aux **jeunes de 12 à 25 ans** ayant un **projet** bien précis (seul ou à plusieurs) et sollicitant, afin de mener à bien ce projet, une aide technique, méthodologique et/ou financière.

Le **F.I.J** est destiné à favoriser la prise de responsabilité et l'engagement dans une action. Qu'il s'agisse de projets qui participent à la vie locale, à l'intérêt général, favorisant la découverte de l'autre, des autres à travers des thématiques, sociales, culturelles ou sportives. L'objectif est d'accompagner les jeunes à se poser les questions qui feront avancer, mûrir et aboutir leur projet.

On parle bien ici d'accompagnement méthodologique et technique basé sur une relation de confiance contractuelle entre adultes et jeunes, dans laquelle les jeunes sont écoutés, valorisés et responsabilisés.

Si certains projets peuvent viser à terme l'insertion professionnelle des jeunes concernés, là n'est pas la condition. Le pari est de rendre cette expérience de conception et de réalisation de projet, concrète, positive et riche d'enseignement pour les jeunes eux-mêmes mais aussi pour l'environnement, et de démontrer l'étendu des capacités mobilisées dans le développement du projet.

En s'attachant à :

- ✓ Faciliter la **rencontre** entre les jeunes et leur environnement: associations, structures, commerces, habitants, élus... et promouvoir les projets locaux conçus avec la **participation active des jeunes**,
- ✓ Placer les associations et/ou les partenaires en position d'**accompagnateurs de projets**, proposant conseil, appui méthodologique, guide, mise en relation, prise de distance, parrainage...

Les conditions de la mise en œuvre du dispositif

- ✓ Un **comité départemental** pour l'initiative des jeunes, composé de la DDCS 84, la CAF 84, la MSA Alpes Vaucluse, la LIGUE 84, définit les orientations et la mise en œuvre du dispositif.
- ✓ **Une structure ressource** qui rassemble les outils et les informations nécessaires à la mise en œuvre du dispositif. Elle accompagne dans le pilotage technique des projets développés et assure le suivi administratif de l'organisation des comités de validation. Tous les renseignements y sont donnés et les candidatures regroupées. Elle oriente les jeunes candidats vers les accompagnateurs du réseau, elle œuvre à la promotion et à la diffusion des projets et assure la gestion des fonds. **La ligue de l'enseignement 84 est structure ressource pour ce dispositif.**
- ✓ Un **réseau d'accompagnateurs** : il s'agit de personnes ressources (animateurs de BIJ ou PIJ, animateurs d'accueil jeunes, animateurs, éducateurs...) répartis sur le territoire Vauclusien qui s'engagent :
 - à accompagner les jeunes dans la définition de leur projet et instaurer une relation contractuelle dans laquelle les jeunes sont écoutés, valorisés et responsabilisés,
 - à guider les jeunes vers des questionnements faisant avancer, murir et aboutir leur projet.
 - à construire avec eux les étapes de la conception et la réalisation du projet.
 - à aider les jeunes à réunir les conditions de faisabilité (logistique, locaux..).
 - à accompagner les réalisations et l'analyse des acquis de l'expérience.
- ✓ Un **comité de validation**, composé de la DDCS 84, la CAF 84, la MSA Alpes Vaucluse et la LIGUE 84 assisté d'acteurs du dispositif. Ce comité statue sur le soutien accordé au projet au regard d'un dossier et d'une présentation conçus par les jeunes avec le soutien de leur accompagnateur.

Les types de projets soutenus

Des projets qui participent à la vie locale Vauclusienne, à l'intérêt général, favorisant la découverte de l'autre, des autres à travers des thématiques diverses, sociales, culturelles, sportives....

Des projets initiés, conçus et réalisés par un ou plusieurs jeunes de 12 à 25 ans.

Le comité départemental souhaite, avant tout, promouvoir l'engagement dans l'action, la capacité à aller jusqu'au bout d'une idée, la plus petite soit-elle et la force des acquis de cette expérience pour le futur.

Sont exclus :

- Les projets initiés dans un cadre scolaire, les études, les travaux de recherche
- Les projets de jeunes accompagnés dans le cadre d'une mission de service civique
- Les projets où la participation et l'investissement des jeunes apparaît insuffisante au regard de l'envergure des capacités à développer dans la réalisation du projet.
- Les projets de simple consommation consistant en la seule participation à une activité,
- Les stages d'insertion sociale et professionnelle,
- Les projets se déroulant à l'étranger ou ayant un caractère international (Prog spé DRJSCS PACA)

Les critères de recevabilité avant passage en comité de validation

- ✓ Un projet initié et conçu par le ou les jeunes âgés de 12 à 25 ans révolus domiciliés dans le département,
- ✓ Une première expérience de montage de projet
- ✓ Un projet accompagné par un membre du réseau formé,
- ✓ Un projet inscrit sur le territoire Vauclusien.
- ✓ Un projet faisant appel à des apports financiers ou en nature autre que ceux du FIJ
- ✓ Un dossier complet, visé et déposé par l'accompagnateur auprès de la ligue 84, 5 jours ouvrables avant la présentation au comité.

Sont rejetés :

- Les dossiers incomplets et/ou présentant un budget non réaliste ou déséquilibré.

Les critères d'instruction de la demande

- ✓ **La motivation** : le comité appréciera les motivations et les efforts personnels et collectifs déployés pour mener à bien le projet,
- ✓ **l'impact du projet sur son territoire** : le projet devra être rattaché à son environnement local et valorisé sur le département du Vaucluse,
- ✓ **l'ouverture sur l'autre, l'intérêt général,**
- ✓ **l'originalité** : le comité appréciera le caractère original ou innovant du projet au regard du contexte dans lequel il s'inscrit.
- ✓ **La première expérience de montage de projet**

Les points de vigilance et d'équilibre pour la gouvernance

Même si le dispositif s'adresse à tous les jeunes sans distinction, qu'il propose de soutenir les projets portés par un individu comme par le collectif :

- ✓ **le comité départemental sera très attentif à ce que le dispositif invite et accompagne les jeunes les plus en difficultés en valorisant les premières initiatives**, car un projet conçu puis réalisé par le ou les jeunes, est la preuve concrète de sa capacité à faire, à s'investir, à réussir plus globalement,
- ✓ **le comité départemental veillera aussi à faire une place importante aux projets collectifs qui s'inscrivent dans la durée** permettant l'expérience de la vie citoyenne et le partage des décisions.
- ✓ **Le comité départemental s'attachera à ce que les projets touchent l'ensemble des territoires du département de Vaucluse dont ceux des quartiers de la politique de la ville.**

PROCEDURE :

Le dossier complet est envoyé à la ligue 84 au moins 5 jours (ouvrables) avant la date du comité de validation.

Il contient:

- **le dossier "projet Fonds Initiatives Jeunes" dûment rempli,**
- **Les devis des dépenses prévues dans la réalisation du projet. Dont ceux couverts par l'attribution du Fond Initiative jeune**
- **Le RIB du porteur de projet pour le remboursement sur facture(s) acquittée(s)*.**

A l'issue du comité de validation, un numéro de dossier FIJ est associé au projet. **Ce numéro doit être rappelé dans tous les documents et les échanges concernant le projet** (factures, suivi du projet, mail, tel...).

L'accompagnateur référent suit la réalisation du projet et veillera à la bonne utilisation des fonds délivrés. Il accompagnera également le jeune dans l'évaluation de son projet et établira avec lui un bilan de fin d'action.

- **Procédure de remboursement:**
 - **Les factures sont visées, en amont, par l'accompagnateur référent du projet,**
 - **L'envoi des factures se fait par mail ou par courrier à la ligue 84 (en rappelant le numéro de dossier).**
 - **si le paiement est prévu directement au prestataire, un RIB doit-être joint à la facture**

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2014

Le résultat de l'exercice est négatif de – 110 252 € et le résultat d'exploitation négatif de -126 072 €.

Le Bilan 2014 :

- présente un actif de 592 415 € dont :
 - Un actif immobilisé de 175 335 €
 - Un actif circulant de 417 081 € dont 218 579 € de disponibilités.
- Au Passif le total de 592 415 € dont 320 121€ de Fonds propres, inclue un résultat négatif de -110 252 €

Le Compte de Résultat présente :

- Un résultat d'exploitation négatif de - 126 072 €
- Un résultat net également négatif de – 110 252 €
- L'analyse du compte fait apparaître un total des charges de 845 293 € supérieur au total des produits qui est de 735 041 €

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2015

Le résultat de l'exercice est négatif de – 2 837 € et le résultat d'exploitation négatif de -18 156 €.

Le Bilan 2015 :

- Présente un actif de 662 902 € dont :
 - Un actif immobilisé de 144 661 €
 - Un actif circulant de 518 241 € dont 326 454 € de disponibilités.
- Au Passif le total de 662 902 € dont 303 296€ de Fonds propres, inclut un résultat négatif de -2 837 €

Le compte de résultat présente :

- Un résultat d'exploitation négatif de - 18 156 €
- Un résultat net également négatif de - 2 837 €
- L'analyse du compte fait apparaître un total des charges de 762 299 € supérieur au total des produits qui est de 759 461€.

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2016

Le résultat de l'exercice est négatif de – 130 733 € et le résultat d'exploitation -145 159€

Le Bilan 2016 :

- présente un actif de 431 997 € dont :
 - Un actif immobilisé de 125 481€
 - Un actif circulant de 306 516€ dont € de disponibilités.

- Au Passif le total de 431 997 € dont 158 814 € de Fonds propres, inclue un résultat négatif de 130 733 €

Le Compte de Résultat présente :

- Un résultat d'exploitation négatif de -145 159€
- Un résultat net également négatif de -130 733€
- L'analyse du compte fait apparaître un total des chargessupérieur au total des produits qui est.....

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2017

Le résultat de l'exercice est négatif de 69 242 € et le résultat d'exploitation – 69 242€

Le Bilan 2017 :

- présente un actif de 437 472 € dont :
 - Un actif immobilisé de 133 910 €
 - Un actif circulant de 303 562 € dont 136 754 € de disponibilités.
- Au Passif le total de 431 997€ dont 158 814€ de Fonds propres, inclue un résultat négatif de -69 242 €

Le Compte de Résultat présente :

- Un résultat d'exploitation négatif de -126 669€
- Un résultat net également négatif de -69 242
- L'analyse du compte fait apparaître un total des charges de 845 293 € supérieur au total des produits qui est de 735 041 €

36

Bilan 2014

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 392	4 392				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	80 493		80 493	80 493		
	Constructions	501 766	434 690	67 077	85 522	18 445	21.57
	Installations techniques Matériel et outillage	58 898	50 762	8 135	11 046	2 911	26.35
	Autres immobilisations corporelles	234 562	224 357	10 205	20 292	10 087	49.71
	Immobilisations en cours	5 047		5 047	5 047		
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	680		680	680			
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 698		3 698	3 698			
	TOTAL I	889 536	714 201	175 335	206 778	31 443	15.21
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	58 694	8 323	50 371	78 866	28 496	36.13
	Autres créances	117 072		117 072	238 336	121 264	50.88
	Valeurs mobilières de placement	8 519		8 519	8 519	0	0.00
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	218 579		218 579	282 156	63 577	22.53
	Charges constatées d'avance (3)	22 540		22 540	13 324	9 216	69.17
		TOTAL III	425 403	8 323	417 081	621 201	204 121
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 314 939	722 523	592 415	827 979	235 564	28.45

(1) Droit au bail
(2) Droit à moins d'un an
(3) Droit à plus d'un an

Dossier N° 959841 en Euros.

ROGIER ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014	31/12/2013	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	578 652	578 652		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	178 791	173 615	5 177	2.98
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	110 252	5 177	105 075	NS
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	30 513	44 500	13 987	31.43	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	320 121	444 360	124 239	27.96
	Comptes de liaison				
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	8 527	6 773	1 754	25.90
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	8 527	6 773	1 754	25.90
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 329	7 185	2 856	39.75
	Emprunts et dettes financières divers	49 487	95 910	46 423	48.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 040	11 279	6 762	59.95
	Dettes fiscales et sociales	64 240	85 889	21 649	25.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	75 361	97 124	21 763	22.41
	Instrument de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	52 311	79 460	27 149	34.17
	TOTAL IV	263 768	376 847	113 079	30.01
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	592 415	827 979	235 564	28.45

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

211 457 297 386

Dossier N° 959841 en Euros.

ROGIER ASSOCIES

Compte de résultat 2014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	792		684		108	15.79
Production vendue de Biens et Services	228 909		342 508		113 599	33.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	340 038		444 268		104 230	23.46
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	60 959		62 622		1 663	2.66
Collectes						
Cotisations	81 902		85 302		3 400	3.99
Autres produits	5 427		9 855		4 427	44.93
TOTAL I	718 027		945 238		227 211	24.04
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 593		7 988		4 395	55.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	263 087		307 183		44 096	14.35
Impôts, taxes et versements assimilés	20 410		34 747		14 337	41.26
Salaires et traitements	337 397		343 673		6 276	1.83
Charges sociales	120 334		125 024		4 690	3.75
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	31 443		33 387		1 944	5.82
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	315		4 171		3 856	92.44
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 754				1 754	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	65 766		111 011		45 245	40.76
TOTAL II	844 100		967 183		123 084	12.73
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	126 072		21 945		104 127	474.49
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 948		4 459		1 511	33.88
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	2 948		4 459		1 511	33.88
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	330		485		155	32.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	330		485		155	32.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 618		3 974		1 355	34.11
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	123 454		17 971		105 482	586.94
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 065		14 208		142	1.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	14 065		14 208		142	1.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	548		35		513	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	316		1 379		1 063	77.08
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	864		1 414		550	38.88
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	13 202		12 794		407	3.18
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	735 041		963 904		228 863	23.74
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	845 293		969 082		123 788	12.77
SOLDE INTERMEDIAIRE	110 252		5 177		105 075	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	110 252		5 177		105 075	NS

40

Bilan 2015

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 392	4 392				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	80 493		80 493	80 493		
	Constructions	501 796	452 456	49 340	67 077	17 767	26,49
	Installations techniques Matériel et outillage	59 590	53 784	5 806	8 135	2 329	26,63
	Autres immobilisations corporelles	236 288	231 614	4 674	10 205	5 531	54,20
	Immobilisations en cours				5 047	5 047	100,00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	680		680	680			
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 698		3 698	3 698			
Total I	886 906	742 245	144 661	175 335	30 674	17,49	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	61 863	8 834	53 029	50 371	2 658	5,28
	Autres créances	94 319		94 319	117 072	22 754	19,44
Valeurs mobilières de placement	8 519		8 519	8 519	0	0,00	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	326 454		326 454	218 579	107 875	49,36	
Charges constatées d'avance (3)	35 921		35 921	22 540	13 381	59,36	
Total III	527 075	8 834	518 241	417 061	101 180	24,25	
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 413 982	751 080	662 902	592 415	70 486	11,90	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Double N° 20154 et 20155

ROGIER ASSOCIES



41

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015 12	31/12/2014 12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	578 652	578 652		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	289 044	178 730	110 252	61.67
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Défects)	2 837	110 252	107 415	97.43
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financiers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 526	30 513	13 987	45.84	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	303 296	320 121	16 825	5.26	
Comptes de liaison Total II					
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	10 732	8 527	2 205	25.86
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
Total III	10 732	8 527	2 205	25.86	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes suprie d'établissements de crédit (2)	1 309	4 329	3 020	69.76
	Emprunts et dettes financières divers	43 661	49 487	6 026	12.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 764	18 040	723	4.01
	Dettes fiscales et sociales	110 109	64 240	45 870	71.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	93 390	75 361	18 029	23.92	
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	81 841	52 311	29 531	56.45
	Total IV	348 874	263 758	85 106	32.27
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		662 922	592 415	70 486	11.90

(1) Dont 4 plus d'un an
Dont 4 moins d'un an

267 033 211 457

(2) Dont passives financières reçues et autres établissements de banque

ROGIER ASSOCIÉS

Dossier N° 019941 et 019942

Compte de résultat 2015

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (I)				
Vendus de marchandises	597		792	195- 24.60-
Production vendue de Biens et Services	220 660		228 909	8 250- 3.60-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	383 735		340 038	43 697 12.85
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	65 881		60 959	4 922 8.07
Collectes				
Cotisations	58 301		61 902	23 601- 28.80-
Autres produits	14 803		5 427	9 376 172.75
Total I	743 978		718 027	25 950 3.61
Charges d'exploitation (II)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	7 595		3 593	4 002 111.40
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	237 211		263 087	25 876- 9.84-
Impôts, taxes et versements assimilés	19 754		20 410	656- 3.21-
Salaires et traitements	334 075		337 397	13 320- 3.95-
Charges sociales	100 120		120 334	20 214- 16.80-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	28 045		31 443	3 398- 10.61-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
	512		315	196 62.28
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
	2 205		1 754	451 25.71
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	42 616		65 766	23 150- 35.20-
Total II	762 133		844 100	81 965- 9.71-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	18 195-		126 072-	107 877 85.60
Quotes-parts de Résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice distribué ou perte transféré (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(I) Dont produits cédés à des membres associés
(II) Dont charges d'impôts à des membres associés

Document N° 2015/1, en Euros

EXERCICE ASSOCIÉS

43

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1 Euros %	
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 435	2 948	1 513	51,32
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 435	2 948	1 513	51,32
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	166	330	164	49,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	166	330	164	49,75
2. Résultat financier (V-VI)	1 269	2 618	1 349	51,52
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 896	123 456	106 560	86,32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2		2	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 047	14 065	19	0,13
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	14 049	14 065	17	0,12
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		548	548	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		316	316	100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII		864	864	100,00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	14 049	13 202	847	6,42
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	759 461	735 041	24 420	3,32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	762 299	845 293	82 994	9,82
Solde intermédiaire	2 837	110 252	107 415	97,43
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	2 837	110 252	107 415	97,43

Bilan 2016

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 392	4 392				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	80 493		80 493	80 493		
	Constructions	501 766	470 115	31 651	49 310	17 659	35,81
	Installations techniques Matériel et outillage	59 590	56 349	3 240	5 806	2 565	44,19
	Autres immobilisations corporelles	241 200	235 482	5 719	4 674	1 045	22,35
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	680		680	680			
Prêts							
Autres immobilisations financières	3 698		3 698	3 698			
Total I	891 819	766 338	125 481	144 661	19 190	13,26	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	46 814	119	46 695	53 029	6 334	11,94
	Autres créances	87 316		87 316	94 319	7 003	7,42
Valeurs mobilières de placement	8 520		8 520	8 519	1	0,01	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	154 359		154 359	326 484	172 095	52,73	
Charges constatées d'avance (3)	9 626		9 626	35 921	26 295	73,20	
Total III	306 635	119	306 516	518 241	211 725	40,85	
Comptes de Régularisations	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 198 454	766 457	431 997	662 902	230 905	34,83	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Document N° 99941 en libre

ROGIER ASSOCIÉS

45

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	578 652		578 652			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	291 881		289 044		2 837	0.98
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	130 733		2 837		127 896	98
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecart de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 777		16 526		13 749	83.20	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	158 814		303 296		144 482	47.64	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	11 360		10 732		628	5.85
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	11 360		10 732		628	5.85	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			1 309		1 309	100.00
	Emprunts et dettes financiers divers	28 551		43 461		14 910	34.31
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 987		18 764		2 223	11.85
	Dettes fiscales et sociales	53 347		110 109		56 762	51.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	89 820		93 390		3 569	3.82
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	69 118		81 841		12 724	18.55
	Total IV	261 823		348 874		87 051	24.95
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		431 997		662 902		230 905	34.83

(1) Dont 4 plus d'un an

Dont 4 moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et autres établissements de banques

192 706 267 033

Dossier N° 939841 en Euros

ROUJIBI ASSOCIÉS

46

Compte de résultat 2016

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	775		597		178	29.82
Production vendue de Biens et Services	224 534		220 660		3 874	1.76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	313 107		383 735		70 628	18.41
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	56 984		65 881		8 897	13.51
Collectes						
Cotisations	96 937		58 301		38 636	66.27
Autres produits	14 459		14 803		345	2.33
Total I	706 795		743 978		37 182	5.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 391		7 595		2 204	29.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	307 202		237 211		69 991	29.51
Impôts, taxes et versements assimilés	18 581		19 754		1 173	5.94
Salaires et traitements	317 271		324 075		6 804	2.10
Charges sociales	104 878		100 120		4 757	4.75
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 092		28 045		3 952	14.09
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions			512		512	100.00
Pour risques et charges : dotations aux provisions	628		2 205		1 577	71.52
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	73 910		42 616		31 294	73.43
Total II	851 954		762 133		89 821	11.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	145 159		18 156		127 003	699.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Dossier N° 959541 en 3 items.

ROGIER ASSOCIES

47

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	679		1 435		756	52,68
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	679		1 435		756	52,68
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	18		166		147	89,91
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	18		166		147	89,91
2. Résultat financier (V-VI)	661		1 269		609	47,95
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 498		16 886		127 612	755,72
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2		2		0	16,75
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 762		14 047		284	2,02
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	13 765		14 049		284	2,02
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	13 765		14 049		284	2,02
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	721 239		759 461		38 222	5,03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	851 972		762 299		89 673	11,76
Solde intermédiaire	130 733		2 837		127 896	98
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	130 733		2 837		127 896	98

Document N° 559641 en Euros.

BOGIER ASSOCIES

48

NOM : Lefebvre	Prénom : Erica	Session de soutenance : Mars 2019
FORMATION : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport		
TITRE : Envie d'agir - Le Fonds d'Initiatives Jeunes en Vaucluse		
RESUME (250 à 350 mots) :		
<p>Dans le cadre du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS), spécialité socio-éducative ou culturelle et de sa mention « Direction de structure et de projet », je suis en stage au sein de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse comme coordinatrice référente du pôle "Engagement et Vie associative".</p> <p>Le conseil d'administration de l'association m'a donné pour mission, dans le cadre de mon stage, d'effectuer un focus sur un dispositif d'État piloté par la structure, le "Fonds d'Initiatives Jeunes" (FIJ). Suite à la réalisation d'un diagnostic concernant les projets d'engagements jeunesse sur ce dispositif, j'ai pu confronter les attentes et besoins du public cible, des équipes éducatives et des financeurs.</p> <p>Ce dossier est donc consacré à la réalisation de ce diagnostic, l'analyse des enjeux sur le territoire et la réalisation d'un plan de développement. Ainsi, la mise en place et l'animation de ce projet fait l'objet de la certification des UC 1 et 2 du diplôme DESJEPS. Il s'articule autour de la mobilisation de groupes de réflexion sur d'une thématique commune et l'élaboration d'une stratégie de développement participative.</p> <p>Je présenterai dans un premier temps l'association de la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse, porteuse du projet, puis mes démarches concernant les enjeux du dispositif. J'expliquerai ensuite les actions à mener pour permettre la revalorisation du "Fonds d'Initiatives Jeunes" en Vaucluse.</p>		
MOTS CLES : Dispositif - Jeunesse – Engagement-		
NOMBRE DE PAGES : 50	Volume (s) annexé (s) : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 x	
CENTRE DE FORMATION : Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée Europôle Méditerranéen de l'Arbois, BP 50099 13793 AIX-EN-PROVENCE cedex 3		